

Doyen Christian Vallar Faculté de droit et science politique : bilan riche de dix ans de mandat !

- Par [Valérie Noriega](#) --
- le 14 mai 2019

Doyen de la faculté de Droit et de Science Politique de Nice depuis dix ans, Christian VALLAR a passé le relais au professeur Xavier Latour à l'occasion d'une cérémonie à la villa Passiflore. Lors de cette passation le Doyen Christian Vallar a présenté un "bilan" de ses dix ans de mandat que nous vous proposons de retrouver pour partie ci-dessous.

Bref bilan de dix ans de mandat par le Doyen Christian Vallar - Faculté de droit et science politique



"Le 9 juillet 2009, au coeur de l'été, j'ai été élu Doyen de la Faculté de droit, des sciences économiques et de gestion, succédant au Doyen Stéphane Ngo Mai, appelé à créer l'Institut Supérieur d'Economie et de Management (ISEM).

En 2010, avec le départ des économistes et gestionnaires, notre Faculté a changé de nom pour prendre celui qu'elle porte aujourd'hui : Faculté de droit et science politique.

Ma toute première tâche d'envergure a donc été d'assurer le départ des économistes et gestionnaires, avec toutes les conséquences administratives et financières que cela impliquait. J'ai été réélu Doyen à l'unanimité du Conseil de gestion, le 13 mai 2014, mon second et dernier mandat s'achevant ainsi le 13 mai 2019. Au demeurant, l'unanimité a été la caractéristique de cette période puisqu'à chaque renouvellement du conseil de gestion en 2010 et en 2014, des listes uniques se sont constituées aussi bien dans le collège A (professeurs) que dans le collège B (maître de conférences et assimilés)

Lors de mes deux mandats successifs, j'ai voulu développer en priorité les axes suivants.

RESTRUCTURATION DE LA FACULTÉ

Le départ de nos collègues a favorisé le recentrage sur la dimension juridique et politiste, qui était devenue moins lisible au fil des années. Notre établissement était d'ailleurs le seul de cette importance (7000 étudiants) à cumuler droit, économie et gestion. Les services administratifs ont donc été réorganisés sous l'impulsion de chefs de service dynamiques et proactifs (Samira KARRACH et Philippe RITTER), en particulier la scolarité et le bureau des relations internationales.

L'instauration récente d'un département Alternance propre au droit et à la science politique, donne une dimension supplémentaire à notre maison.

LE RÔLE DE L'ÉQUIPE DÉCANALE

Mon premier mandat m'a amené à tout découvrir d'une institution dont je ne connaissais pas les rouages et les méandres, que j'ai dû appréhender par moi-même. Par la force des choses, et malgré l'existence de Vice-Doyens, l'exercice de la fonction a été relativement solitaire, à l'exception des relations internationales. Il n'en a pas été de même pour le second mandat, lors duquel les collègues, conseiller et Vice-Doyens ont pleinement joué leur rôle. Je remercie ici pour leur implication les Professeurs Xavier LATOUR et Yves STRICKLER, respectivement Vice-Doyen Pédagogie et Vice-Doyen Recherche, ainsi que Giulio-Cesare GIORGINI, actif Vice-Doyen aux Relations Internationales. Au-delà de ces fonctions spécifiques, je ne peux que saluer le sens du service public de nombreux collègues enseignants-chercheurs et administratifs sans lesquels évidemment le décanat n'est qu'un exercice vain.

LE DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE

L'activité de recherche, qui constitue un des fondamentaux des tâches des enseignants chercheurs, a connu une indéniable croissance ces dernières années.

Les trois laboratoires déjà présents en 2009, le **Centre d'études et de recherches en droit des procédures (CERDP)**, le **Centre de recherche en droit économique (CREDECO)** devenu **Groupe de recherche en droit, économie, gestion (GREDEG)** et l'**Equipe de recherche sur les mutations de l'Europe et ses sociétés (ERMES)**, histoire des institutions et science politique), ont déployé une activité accrue.

L'école du droit économique s'est prolongée dans les domaines multiples du droit des affaires, les procédures aussi bien civiles et pénales que collectives sont plus que jamais un point fort de la Faculté, cependant que l'histoire a acquis une notoriété certaine sur les Etats de Savoie et que la science politique est reconnue pour ses travaux sur la politique locale et les migrations.

Il manquait une discipline clef, celle du droit public interne, toute recherche collective ayant disparu déjà depuis plusieurs années. Cette situation était d'autant plus regrettable que la Faculté depuis sa création en 1965, était reconnue pour la qualité de ses travaux dans ce domaine. La création par moi-même, avec l'appui des collègues publicistes, du **Centre d'études et de recherches en droit administratif, constitutionnel, financier et fiscal (CERDACCFF)** en 2012 est venue pallier cette lacune regrettable. Les deux pôles « Sécurité nationale » et « Mutations des territoires » (incluant la dimension constitutionnelle) à travers leurs activités soutenues, ont rendu ses lettres de noblesse au droit public.

Par ailleurs, un **Institut Fédératif de Recherche (IFR)** appelé « Interactions » a été créé à l'instigation du Professeur Yves STRICKLER, afin de donner une visibilité accrue aux différents laboratoires par le truchement d'activités qui leur sont communes (colloques, journées des doctorants, Nuit du droit).

Je ne saurai omettre de mentionner ici la gestation en cours de l'Ecole Universitaire de Recherche « LexSociety » dont le Professeur Xavier LATOUR est la cheville ouvrière.

EN FAVEUR DES INITIATIVES ÉTUDIANTES

Fidèle à la conception de l'Université fondée sur le partenariat avec les usagers, à savoir les étudiants, **j'ai toujours voulu les associer aux activités de l'institution, et favoriser leurs initiatives.**

A ce titre, l'organisation du « **Concours d'éloquence** », devenu un « classique » dont la notoriété contribue à la bonne image de la Faculté, a bénéficié de la participation des collègues, moi-même mettant un point d'honneur à présider le Jury de la « Grande Finale ». L'organisation de conférences diverses sur les métiers du droit, ainsi que les conférences thématiques montées par les associations des étudiants de master ont toujours obtenu un soutien attentif sinon la participation des collègues.

► Cérémonies

J'ai décidé du rétablissement de la **rentrée solennelle de la Faculté**, moment clef réunissant étudiants, collègues et famille, ainsi que les personnalités, élus et représentants du monde professionnel.

Ce moment permet, après l'audition d'un conférencier, de récompenser les meilleurs étudiants de l'année écoulée en présence de leur famille, ainsi que de présenter les nouveaux collègues. Un autre moment fort est celui de la cérémonie de **remise des diplômes de master**, qui rassemble régulièrement une assistance particulièrement dense, puisque s'adressant à l'ensemble des lauréats et de leurs familles, sans omettre la présence des personnalités. L'initiative était due à l'association ALUMNICE, puis la manifestation a été reprise intégralement par la Faculté.

Mais en dehors de ces moments particulièrement solennels il est indispensable de favoriser des échanges au sein de la Faculté, ouverts également aux personnalités extérieures. C'est pourquoi j'ai souhaité la tenue de la **cérémonie des voeux** de début d'année civile, au moment de la galette des rois, et d'une « garden party » au début de l'été, moments forts de convivialité appréciés par tous. Des petits déjeuners mensuels du personnel ont été aussi organisés, permettant de rencontrer l'équipe décanale. Je répondre favorablement aussi souvent que possible aux différentes invitations lancées par les diverses autorités (consulats, mairies, préfecture...)

L'OUVERTURE SUR LA CITÉ

Le droit constitue la règle du jeu de la société, son armature. La Faculté a formé des générations de cadres du secteur public et du secteur privé, mais pour autant la place éminente qui est la sienne dans la Cité ne lui a pas toujours été reconnue. Il était donc, à mes yeux, absolument indispensable qu'elle en bénéficie enfin. Pour cela, il fallait qu'elle s'ouvre beaucoup plus, à ses partenaires naturels et au-delà à tous ceux concernés par la règle de droit.

► Le monde de la Justice

Au moment de la rédaction des nouveaux statuts de la Faculté, j'ai souhaité que les tribunaux, le barreau, les notaires et les huissiers soient représentés au conseil de gestion. **Ainsi les barreaux de Nice et Grasse, le tribunal de grande instance de Nice et le tribunal administratif, la chambre des notaires et la chambre des huissiers y disposent-ils dorénavant d'un représentant.**

La Faculté dispose depuis de nombreuses années d'une préparation d'entrée au Centre régional de formation professionnelle d'avocats (CRFPA), qui rassemble de nombreux étudiants et qui associe au corps enseignant des avocats et magistrats. **Tout récemment, une préparation au concours d'entrée à l'Ecole nationale de la magistrature (ENM) vient d'ouvrir ses portes**, associant là également magistrats, avocats, enseignants du secondaire et collègues de la Faculté. Une convention tripartite de coopération a été signée avec le tribunal de grande instance et le barreau de Grasse et une convention similaire est en cours de signature avec leurs homologues de Nice.

A travers ses laboratoires CERDP, GREDEG et CERDACFF, la Faculté a signé une convention de partenariat avec la cour d'appel d'Aix-en-Provence et les Facultés de droit d'Aix et de Toulon, ayant pour objet la création d'un atelier de jurisprudence, pour le commentaire des arrêts les plus significatifs de la cour.

Le CERDACFF collabore avec le tribunal administratif de Nice et les avocats publicistes des barreaux de Nice et Grasse au sein d'une commission du procès administratif, les rassemblant autour d'un colloque annuel et deux séminaires. Depuis quelques années les compagnies d'experts judiciaires tiennent leurs sessions de formation à la Faculté, alors qu'auparavant elles se tenaient dans des enceintes privées. **L'Union des compagnies d'experts de justice des Alpes-Maritimes et du Sud-Est (UCEJAM) et l'Union des compagnies d'experts près la cour d'appel d'Aix-en-Provence (UCECAAP)** sont devenus des organisations entretenant un rapport étroit avec la Faculté.

Enfin, je me suis rendu régulièrement ou me suis fait représenter, aux rentrées solennelles des tribunaux judiciaires et du tribunal administratif, ainsi qu'à celles des juridictions de la Principauté de Monaco.

► Le monde de la sécurité

Du fait de la reconnaissance des recherches en sécurité nationale à la Faculté, des partenariats ont été établis avec ses acteurs.

Depuis deux ans, une convention avec l'Institut des hautes études de la défense nationale (IHEDN) permet d'accueillir le cycle de formation « IHEDN Jeunes » (je suis au demeurant référent Défense de l'Université), qui regroupe une centaine d'étudiants, ce qui permet de rendre plus accessible cette formation à des étudiants hors Paris. Depuis tout récemment, la Faculté a été choisie comme site de retransmission des conférences « Les Lundis de l'IHEDN », à savoir des conférences sur les thématiques de l'Institut qui se tiennent à l'école militaire à

Paris.

► Une convention de partenariat a été signée avec la Direction Zonale Sud pour le Recrutement et la Formation de la Police Nationale (DZRF SUD : qui couvre tout le grand Sud-Est, Corse y compris), permettant l'instauration d'une préparation aux concours de commissaires et d'officiers de Police.

Cela signifie qu'en plus des enseignements assurés par les collègues à la Faculté, les étudiants de master inscrits bénéficient à titre gracieux d'une formation pratique assurée par la direction zonale.

► **Et d'autres partenariats**

Une convention de partenariat a été signé avec la Direction départementale des finances publiques (DDFIP) favorisant les stages et l'insertion des étudiants du parcours « Droit et procédures fiscales de l'entreprise ».

Une convention a été signée avec le Musée National du Sport, ayant pour objet le développement des échanges scientifiques entre la Faculté et cet établissement public.

Ces derniers mois, à l'initiative d'étudiants de master, une « Clinique du droit des affaires » a été créée rassemblant universitaires, étudiants et cabinets d'avocats.

Un conventionnement est en cours avec la métropole Nice Côte d'Azur et la Région Sud, pour le financement d'une recherche action menée par le CERDACFF sur la diplomatie territoriale.

Le même laboratoire participe à un appel d'offre de l'**Union européenne** intitulé « Together safe », « Actions innovatrices urbaines sur la sécurité », dont le chef de file est la ville de Nice, avec de nombreux partenaires publics et privés.

L'OUVERTURE SUR LE GRAND LARGE

La dimension internationale est une nécessité cruciale pour une institution comme la nôtre qui ne saurait se satisfaire de travailler à l'intérieur des frontières du pays, pour des raisons évidentes de rayonnement et de notoriété. C'est pour cela que cette ouverture à l'étranger a constitué un point fort de mes deux mandatures. Je salue ici le travail approfondi effectué par les trois responsables successifs des relations internationales de la Faculté, Stéphane NGO MAI, Ugo BELLAGAMBA, Giulio Cesare GIORGINI.

L'entrée en vigueur d'un nouveau programme ERASMUS+, a été concrétisé par le renouvellement de 56 accords.

Au-delà d'ERASMUS, c'est un total de plus de 130 accords qui a été signé sur les cinq continents.

Si l'école d'été de la Thomas Jefferson School of Law a été maintenue, elle représente l'une de nos plus anciennes collaborations avec une institution américaine respectée qui plus est, permettant à certains de nos étudiants d'effectuer une mobilité à San Diego, de nombreuses autres collaborations ont été initiées.

Toujours aux USA, un accord avec l'Université Saint John de New York a été conclu.

La Russie constitue un axe majeur de notre développement à l'international, avec tout particulièrement des accords de double diplomation des niveaux licence et master passés avec l'Académie présidentielle de Russie (ARENAP), la plus importante institution universitaire de ce pays. Je ne saurai omettre des relations scientifiques suivies avec l'Université de l'Amitié des Peuples (RUDN) et la Higher school of economics (HSE), elles-aussi situées à Moscou.

La marche vers l'Est s'est aussi traduite par des relations de coopération scientifique continues avec l'Institut de droit et de philosophie de l'Académie des sciences d'Azerbaïdjan, depuis maintenant plusieurs années, sans oublier le conventionnement avec la plus importante Faculté de droit de Chine populaire, située à Chong King : l'Université des Sciences Politiques et Juridiques du Sud-Ouest de la République Populaire de Chine. Le golfe arabo-persique n'est pas négligé puisque des élèves officiers de l'Académie militaire des Emirats Arabes Unis viennent d'intégrer la licence, sur le fondement d'une convention spécifique.

La Méditerranée ne pouvait évidemment être délaissée. C'est bien pourquoi une convention a été signée entre Nice et l'Université islamique du Liban, dont la Présidente est une francophile avertie, et la seule femme présidente d'Université du Moyen-Orient. Un accord de partenariat vient juste d'être conclu avec l'Université Aleksandër Moisiu à Durrës (Albanie), avec l'accompagnement actif de l'ambassade de France. En nous dirigeant vers la rive sud de la Méditerranée, je ne saurai oublier de mentionner la coopération déjà ancienne avec l'Université privée Mundiapolis au Maroc, avec la licence et master délocalisés.

Des perspectives sérieuses se présentent également en Tunisie. Nos voisins immédiats ne sont pas pour autant négligés. La collaboration déjà ancienne avec l'Université de Turin, sous la forme de la délivrance d'un double diplôme de licence est bien sûr maintenue, alors qu'un accord de double parcours franco-allemand vient d'être signé avec l'Université allemande de la Sarre".

Vous pouvez visionner la vidéo de la passation ci-dessous

Photo de Une : ce mardi 14 mai le Doyen pour la présentation d'un bilan "bref" de dix années de mandat, avant la passation au Professeur Xavier Latour (DR JMC)